

Un mot de votre mairesse Martha Hervieux

Chers citoyens, et chères citoyennes,

Il me fait plaisir de vous présenter les grandes lignes du budget déposé à la séance du conseil municipal du lundi 16 décembre.

Le rôle municipal d'évaluation en est à la deuxième année d'un exercice triennal et demeure donc inchangé pour une valeur imposable de 12 221 000\$. Le budget montre des revenus totalisant 233 336\$. Ceux-ci proviennent principalement de la taxe foncière dont le taux de base augmente cette année de 0,38\$ à 0,40\$ du 100\$ d'évaluation. Cela veut dire, par exemple, qu'une propriété valant 120 000\$ verra son compte de taxe augmenter de 24\$ en 2020. La municipalité reçoit également un loyer annuel de 90 000\$ versé par le CPIK (Comité de promotion industriel de Kingsbury), un avantage dont tous les citoyens bénéficient année après année. Les autres revenus viennent de transferts et subventions accordés par les gouvernements dans le cadre de différents programmes.

Pour ce qui est des dépenses, le total s'élève également à 233 336\$ puisque la loi demande à ce que le budget soit équilibré. Pour 2020, elles seront réparties comme suit :

Administration générale : **71 249,00**

Sécurité publique : **26 840,00**

Transport : **31 942,00**

Hygiène du milieu : **66 675,00**

Aménagement/Urbanisme : **5 620,00**

Loisirs et culture : **13 230,00**

Quote-Parts MRC : **7 913,00**

Frais de financement : **450,00**

Dépense spéciale en 2020 : Poteaux d'adresses / Sécurité civile : **9 417,00**

TOTAL : 233 336,00

J'espère que ces renseignements vous permettront de mieux saisir la situation financière de la municipalité et je peux vous assurer que le conseil a toujours à cœur d'exercer une saine gestion et de bien vous représenter.



TROIS MOTS

L'autre jour à la radio, j'ai entendu Raoul Duguay dire que pour lui, trois mots sont importants dans la vie :

ALLO pour montrer à l'autre qu'on le reconnaît et qu'on l'accueille,

BRAVO pour lui dire qu'on voit ses bons coups et

MERCI pour lui témoigner notre reconnaissance à rendre notre monde plus beau.

À chacun de vous, qui êtes à Kingsbury depuis très longtemps ou qui venez tout juste d'arriver parmi nous, je dis **ALLO, BRAVO et MERCI** ! Vous contribuez à votre façon à la vie magique de notre village et 2020 nous appelle à continuer.

JOYEUSES FÊTES !





LA PATINOIRE REPREND DU SERVICE !



Les grands vents de novembre ont eu raison des bandes de la patinoire, qui se sont presque toutes écroulées en quelques heures. Nous remercions chaleureusement **Dominique Lemire** et quelques braves citoyens qui se sont portés volontaires et les ont remises en place ! Avec les froids de l'hiver maintenant bien arrivés, nous n'avons maintenant plus qu'à chausser nos patins pour s'élancer sur la glace ! Bon patinage !



DÉNEIGEMENT... ET BORDURES DE TERRAINS !

Depuis le début des opérations de déneigement, des citoyens nous ont signalé que le travail était parfois fait sans considération pour la protection des terrains, bordures et murets, principalement sur la rue Principale du village. Comme ce contrat de déneigement est assuré par le Ministère des Transports du Québec (MTQ) nous avons communiqué avec le bureau régional pour les informer de la situation.

Le MTQ nous a immédiatement répondu qu'ils avaient pris connaissance de notre plainte et une équipe est venue sur place pour constater qu'effectivement les accotements ont été grattés et que beaucoup de tourbe et de gravier se retrouvent sur les terrains de certains propriétaires. L'entrepreneur a été avisé de la situation et le MTQ leur a demandé de remettre les lieux en bon état dès le printemps prochain.

Si votre propriété a fait l'objet de dommages durant les opérations de déneigement, nous vous prions de communiquer avec le bureau municipal de Kingsbury
370, rue Du Moulin



Prévention des incendies et sécurité des personnes

AVIS IMPORTANT

Propriétaire bâtiment résidentiel

La Régie Incendie de la Région de Windsor, tient à sensibiliser les citoyens et citoyennes des municipalités qu'elle dessert à l'importance de bien déneiger toutes les portes ainsi que les fenêtres au niveau de leur sous-sol suite aux précipitations de neige qu'il y a eu et qu'il y aura au cours de l'hiver.

Propriétaire bâtiment multi-logement, commercial et industriel

Si vous êtes propriétaire de bâtiment multi-logement, commercial ou industriel, il est important de prévoir le dégagement des issues de vos bâtiments au même titre que le nettoyage des aires de stationnement et des entrées principales.

Toutes issues se doivent d'être dégagées et ce même si elles ne sont pas utilisées par vos locataires, employés ou clients.

En cas d'urgence, les portes permettant l'évacuation doivent toutes être fonctionnelles et dégagées.

Sachez qu'une issue doit être dégagée de façon à permettre l'accès à une voie publique ou un endroit extérieur qui a un accès libre à une voie de circulation publique.

Soyez prévoyant !

Après chaque chute de neige, déglacez et déneigez les sorties de votre domicile, incluant les fenêtres du sous-sol et les balcons, et assurez-vous que les voies d'accès menant à ces sorties soient désencombrées. Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie et cela facilitera, du même coup, l'intervention des services d'urgence.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec le service de prévention des incendies au 819-845-4678 au poste 2.



Hôtel de ville

**Heures d'ouverture du bureau:
Lundi 13h30 à 19h**

360 rue du Moulin,
Kingsbury (Québec) J0B 1X0

**Téléphone et boîte vocale: 819-
826-2527**

Courriel: www.kingsbury@xittel.com

Site internet : www.kingsbury.ca



Vous vous rappelons que votre Conseil municipal se réunit le premier lundi de chaque mois à 19 H 30.

Mairesse: Martha Hervieux

Conseiller.e.s: Pierre Bail, Myriam Baum, Claude Mailhot, Claire Morazain, Marc Saumier, Michel Thibeault

Directeur général: Yves Barthe

Inspecteur en voirie: Michel Mailhot

Inspecteur municipal: Sylvain Demers

Dates des séances en 2020 : 6 janvier, 3 février, 2 mars, 6 avril, 4 mai, 8 juin, 6 juillet, 3 août, mardi 8 septembre, 5 octobre, 2 novembre, 7 décembre



YOGA POUR TOUS

Prenez note que les cours de yoga reprendront cet hiver, à la salle communautaire du village. Que vous soyez débutant(e) ou expérimenté(e), sans aucune connaissance ou ayant déjà appris il y a de nombreuses années, sachez que ces cours sont accessibles à tous les niveaux. De plus, vous passerez un moment agréable, dans une ambiance amicale et chaleureuse ! Que des avantages !

- Jeudi 10 H à 11 H Yoga en douceur

Les cours seront donnés par Martha Hervieux.

Coût : 120 \$ payable au premier cours, ou 15 \$ par leçon.

12 semaines du 9 janvier au 2 avril.

Salle communautaire, 430 rue Principale.

Inscriptions : martha@yoganova.ca

Tél : (819) 452-4211

Marilye Thibeault devrait reprendre la direction des cours dans la semaine du 13 avril 2020.